



Rapport annuel 2019



UNISANTÉ EN QUELQUES MOTS 4

GOUVERNANCE 6
LES MOTS DU PRÉSIDENT 7
LE MESSAGE DU DIRECTEUR 8
CONSEIL 9
HISTORIQUE 10

MISSION 12
PREMIÈRE LIGNE DE SOINS 14
POPULATIONS VULNÉRABLES 16
PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION 18
SYSTÈMES ET SERVICES DE SANTÉ 20
RECHERCHE 22
FONDS SCIENTIFIQUES 23
PUBLICATIONS 24
RECHERCHE 25
ENSEIGNEMENT 26

RESSOURCES HUMAINES 28
NOS SITES 29
ORGANIGRAMME 30
UNISANTÉ EN QUELQUES CHIFFRES 32
MESURES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ 33
NOMINATIONS ET PROMOTIONS 34

ACTIVITÉS 36
SOLLICITATIONS EXTERNES 37
STATISTIQUE DES ACTIVITÉS 38
CONGRÈS D'UNISANTÉ 40
UNISANTÉ DANS LES MÉDIAS 41

COMPTES 40

A STRONG ACADEMIC CENTER FOR PRIMARY CARE AND PUBLIC HEALTH ISSUES

The Center for Primary Care and Public Health, University of Lausanne, Switzerland, known as Unisanté, was set up to support the steering of health policy in the Canton of Vaud. It is active in research, academic training, prevention and ambulatory care. Innovative and unique in Switzerland, it promotes inter-disciplinarity and the pooling of skills committed to health issues.

In the current context, the population's health needs are constantly increasing. Health care systems and medical and nursing practices must therefore evolve. This observation, shared by all Western countries, poses a complex equation: using public resources efficiently to keep the population healthy, developing therapeutic possibilities and, at the same time, controlling costs. The political and academic authorities of the Canton of Vaud therefore decided to create a strong interdisciplinary body to meet these challenges.

ITS DRIVING FORCES

The institution has more than 850 employees active in research, academic training, prevention and ambulatory care, spread over 15 sites in the Lausanne area and the Canton of Vaud.

ITS HISTORY

Unisanté was formed on January 1st, 2019 from the merger of the *Policlinique médicale universitaire*, the *Institut universitaire de médecine sociale et préventive*, the *Institut universitaire romand de santé au travail* and the *association Promotion Santé Vaud*.

UN CENTRE ACADÉMIQUE FORT FACE AUX ENJEUX DES SOINS ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique, désigné par l'appellation Unisanté, a été créé pour soutenir le pilotage de la politique sanitaire du canton de Vaud. Il est actif dans la recherche, la formation académique, la prévention et les soins ambulatoires. Novateur et unique en Suisse, il favorise l'interdisciplinarité ainsi que l'union des compétences engagées autour des enjeux de santé.



15

SITES RÉPARTIS DANS
L'AGGLOMÉRATION
LAUSANNOISE ET
LE CANTON DE VAUD

Dans le contexte actuel, les besoins de santé de la population ne cessent d'augmenter. Les systèmes de soins et les pratiques médicales et soignantes doivent donc évoluer. Ce constat, partagé par tous les pays occidentaux, pose une équation complexe : utiliser de manière efficiente les ressources publiques pour maintenir la population en santé, développer les possibilités thérapeutiques et, simultanément, maîtriser les coûts. Les autorités politiques et universitaires du canton de Vaud ont donc décidé de la création d'un organisme interdisciplinaire fort pour répondre à ces enjeux.

SES FORCES VIVES

L'institution compte plus de 887 collaborateur·trice·s actif·ve·s dans la recherche, la formation académique, la prévention et les soins ambulatoires, réparti·e·s sur plus de 15 sites de l'agglomération lausannoise et du canton de Vaud.

SON HISTOIRE

Unisanté est né le 1^{er} janvier 2019 de la fusion entre la Policlinique médicale universitaire, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, l'Institut universitaire romand de santé au travail et l'association Promotion Santé Vaud.

■ Gouvernance



2019 : LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET NOVATEUR

Unisanté est le fruit d'un ambitieux projet, celui de créer une institution de service public réunissant toutes les compétences académiques et sanitaires dans le domaine de la prévention et de la première ligne de soins ambulatoires. Si cette intention était issue de la clairovoyance et de la réflexion approfondie des autorités politiques, hospitalières et universitaires, il restait un grand pas à franchir pour la mettre en œuvre. L'année 2019 a été celle de la transition entre un projet et une réalité et, au terme de cette année, force est de constater que ce défi a été relevé avec succès.

Cette réussite est le résultat de la mise en commun de compétences nombreuses et diverses. Pourtant, il ne suffisait pas de juxtaposer les anciennes structures, qui ont donné naissance à Unisanté, mais il a fallu créer de la plus-value en faisant se rencontrer des femmes et des hommes qui ont accepté de construire ensemble une institution nouvelle, entièrement consacrée aux questions fondamentales de santé publique. Douze mois plus tard, il est temps de leur rendre hommage pour avoir su si bien se mettre au service de ce bel objectif et pour avoir accepté de surmonter les difficultés que les anciennes habitudes et les différences de culture génèrent dans tout processus de fusion.

Unisanté a pris ses marques en 2019, a posé les bases de son action et a affirmé sa volonté de remplir avec enthousiasme et détermination les missions qui lui sont confiées, afin d'offrir à la population vaudoise des prestations de soins ambulatoires de qualité et de développer des activités de formation et de recherche reconnues internationalement. Mais l'ambition est plus grande car Unisanté veut aussi contribuer à imaginer les améliorations à apporter au système de santé suisse, sur la base d'études conduites en son sein et de l'expertise acquise par un soigneux travail de terrain. C'est dans cet esprit de créativité et dans

une perspective résolument tournée vers l'avenir qu'un plan stratégique a été élaboré par et pour Unisanté au cours de l'année 2019 : pendant les cinq prochaines années (2020-2024), il guidera l'institution dans ses choix et l'aidera à se positionner dans le contexte local et global.

La lecture du présent rapport annuel montre que le chemin parcouru en 2019 est remarquable. Il a été possible grâce à l'appui des autorités politiques, en particulier de Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, et grâce au soutien sans faille de la Direction générale de la santé. De plus, Unisanté a bénéficié des conseils bienveillants de ses partenaires naturels que sont le CHUV et l'Université de Lausanne. Mais le mérite revient avant tout à la Direction et à tous les collaborateur-trice-s d'Unisanté qui font vivre cette institution et qui lui donnent leur talent et leur engagement. Que chacun-e soit chaleureusement remercié-e !

Prof. Dominique Arlettaz

Président du Conseil d'Unisanté



UNISANTÉ, UN CENTRE «QUI FAIT SENS»

**Première année d'existence d'Unisanté,
premier rapport annuel ! C'est non
sans une certaine émotion que je prends
la plume pour ce premier éditorial.
Permettez-moi de revenir sur quelques
étapes qui ont permis qu'au 1^{er} janvier
2019, notre Centre universitaire de
médecine générale et santé publique –
Unisanté – puisse prendre son envol.**



887

COLLABORATEURS ET
COLLABORATRICES
FONT PARTIE D'UNISANTÉ

Tout s'est en effet déroulé à un rythme très soutenu, comme rappelé aux pages 10 et 11 de ce rapport. Réussir une telle fusion n'était pas acquis. Quels sont les ingrédients qui ont permis que plus de 800 personnes soient d'accord de faire partie de l'aventure, de s'investir dans le bien nommé projet «Alliance santé». A mes yeux, ils sont nombreux. En voici quelques-uns.

Premièrement, une histoire commune pour ces entités : l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) était issu de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), de nombreux cadres de la Polyclinique médicale universitaire (PMU) avaient travaillé à l'IUMSP, les Ligues de la santé avaient été créées par le directeur de l'IUMSP de l'époque, ces mêmes Ligues ont eu pendant des décennies un représentant au sein du Conseil de la PMU, le soussigné a dirigé une structure de type RD, appelée «Unité de prévention», commune à la PMU et à l'IUMSP, et des cadres de l'IUMSP et de la PMU ont été membres de la gouvernance des Ligues pendant plusieurs années. Rassembler, au sein d'une institution universitaire, la première ligne de soins et la santé publique était donc logique. Deuxièmement, une perspective partagée par toutes ces entités, à savoir le souci du bien commun et de l'intégration de la santé individuelle dans une perspective communautaire. Troisièmement, un soutien des autorités politiques et universitaires, ainsi que des gouvernances respectives des entités fusionnant.

Nous voici maintenant réuni-e-s, dans un cadre universitaire, au service de la santé. Nos activités vont dès lors se concrétiser par trois types

de «produits» (si vous me passez l'expression), complexes et exigeants : des soins, individuels ou communautaires, préventifs ou curatifs; des conseils, déclinés au niveau individuel ou communautaire, nécessitant un sens aigu des relations; de la connaissance, souvent scientifique, diffusée dans le cadre de nos enseignements ou créée par nos recherches. Une belle aventure commence.

Prof. Jacques Cornuz
Directeur général



Au moment où ce rapport annuel est finalisé, nous apprenons avec une immense tristesse le décès subit du Professeur Olivier Bugnon, co-chef du Département des Polycliniques et Pharmacien-chef de notre institution, le 13 mai. Membre de notre direction, il a joué un rôle essentiel dans la construction d'Unisanté. Toute l'institution est profondément attristée par la perte de son collègue apprécié de toutes et tous, aux talents multiples et qui a permis à notre centre de Pharmacie de devenir internationalement reconnu pour ses expertises. Nous lui rendrons hommage dans notre rapport 2020.

CONSEIL D'UNISANTÉ

Le Conseil d'Etat a désigné les membres du Conseil d'Unisanté. Reconnu-e-s pour leurs compétences, ils officieront pour une période de 4 ans.

PRÉSIDENT



Prof. Dominique Arlettaz

MEMBRES



Mme Christa Calpini
Pharmacienne et
ancienne députée



Prof. Antoine Flahault
Directeur de l'Institut
de santé globale, UNIGE



Mme Anne Marion Freiss
Préfète du district Ouest
Lausannois



Mme Teresa Gyuriga
Infirmière cheffe de service,
Hôpital de l'Enfance de
Lausanne, CHUV



Dr Sébastien Jotterand
Président de Médecins
de famille Vaud



Dr Bertrand Kiefer
Médecin et rédacteur
en chef de la Revue
Médicale Suisse

UNISANTÉ EST LA RÉSULTANTE DU PROJET ALLIANCE SANTÉ

MARS 2017

Le Service de la santé publique du canton de Vaud (actuelle Direction générale de la santé), le CHUV, la Faculté de biologie et médecine de l'UNIL et la Polyclinique médicale universitaire (PMU) démarrent le projet de fusion appelé **«Alliance santé»**.

Sont concernés par ce rapprochement : **l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive** (IUMSP), **l'Institut universitaire romand de santé au travail** (IST), la **PMU** et l'association **Promotion Santé Vaud** (ProSV).

Jusqu'à la fin 2018, un groupe «Projet» piloté par le Prof. Jacques Cornuz travaille pour définir les missions et la structure du futur centre. Constitués d'une centaine de représentant·e·s des quatre institutions, 17 groupes de travail vont dès lors travailler intensément pour façonner ce nouveau Centre, et un dispositif de communication est mis en place (Newsletter, FAQ, boîte email, ...)

Un COPIL, présidé par la DGS valide les différentes étapes du projet.

NOVEMBRE 2017

Le Grand Conseil vaudois vote à l'unanimité la modification du décret de la PMU datant de 1957 pour le rendre compatible avec la proposition de fusion.

Une séance destinée à tous les futurs collaborateurs·trices suit cette décision historique.

DÉBUT 2018

Les directeurs de l'IST, de l'IUMSP et de la PMU visitent – à Cardiff (Royaume-Uni) et à Maastricht (Pays-Bas) – deux centres universitaires européens consacrés à la médecine générale et à la santé publique pour étudier leur fonctionnement et s'en inspirer.

JUIN 2018

Le projet «Alliance santé» est présenté aux collaborateurs et collaboratrices concerné·e·s par la fusion, prévue le 1^{er} janvier 2019.

JUILLET 2018

Le 4 juillet, le Conseil d'Etat nomme les membres du Conseil de la PMU et confirme le Prof. Jacques Cornuz dans ses fonctions de Directeur général de l'institution.

AOÛT 2018

Un nouveau contrat de travail est adressé à tous les collaborateurs et collaboratrices invité·e·s à intégrer le futur établissement de droit public au 1^{er} janvier 2019 : 95% accepteront.

JANVIER 2019

Le nouvel établissement de médecine générale et santé publique entre en fonction le 1^{er} janvier 2019.

FÉVRIER 2019 unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Le nom et le logo d'Unisanté sont dévoilés le 4 février 2019.

MARS 2019

Lancement des travaux pour l'élaboration des plans stratégiques pour 2020–2024.

SEPTEMBRE 2019

Les spécialités de pneumologie, de cardiologie et d'angiologie de l'ancienne PMU sont transférées au CHUV.

■ Missions





RENFORCER LA RÉPONSE À L'URGENCE COMMUNAUTAIRE

Unisanté est l'un des mandataires régionaux du dispositif cantonal de Réponse à l'urgence (RAU) qui a pour but de renforcer les soins et l'accompagnement des patient-e-s sur leur lieu de vie en cas de situation d'urgence non vitale.

Toute personne ayant un besoin de soins urgents doit obtenir une réponse appropriée, en fonction de ses choix et préférences. Tel est l'objectif visé par le projet d'optimisation du processus de Réponse à l'urgence communautaire lancé par le Canton de Vaud en 2018. Il implique une coordination accrue entre les différents acteurs participant à la prise en charge médico-sociale sur le lieu de vie. Les autorités cantonales ont nommé quatre mandataires régionaux chargés de réaliser des expériences pilotes pour renforcer cette réponse communautaire. Unisanté est en charge de la région dite Centre, qui couvre le territoire du RSRL (Réseau Santé Région Lausanne).

Trois projets ont été élaborés en 2019 et débiteront en 2020. Il s'agit de mieux appréhender les besoins des personnes de plus de 75 ans qui appellent la Centrale téléphonique des médecins, en posant quelques questions ciblées, afin d'optimiser la mobilisation des ressources. Un deuxième projet va faire appel à une équipe infirmière dédiée à la Réponse à l'urgence et pouvant intervenir en binôme à domicile avec les médecins de garde.

Finalement, un troisième projet vise à créer des lits d'accueil temporaires médicalisés, permettant une prise en charge rapide lorsque le maintien à domicile est impossible, mais sans passer par une hospitalisation.

Notons enfin la reprise par Unisanté de la responsabilité organisationnelle de la garde médicale de premier recours pour la région Centre, élément clé du dispositif de Réponse à l'urgence.



ENQUÊTE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENT·E·S EN BURNOUT

Afin d'évaluer comment les cas de burnout sont repérés puis pris en charge à Unisanté, le Département des Policliniques (DDP) et le Département Santé au travail et environnement (DSTE) ont réalisé une enquête auprès de leurs médecins. Les résultats font ressortir le besoin d'un outil de détection standardisé.



88%

DES SONDÉ·E·S SOUHAITENT
UTILISER UN OUTIL DE DÉTECTION
STANDARDISÉ DU BURNOUT

A fin septembre 2019, une enquête par questionnaire a été envoyée aux médecins de la Policlinique de Médecine Générale (PMG) et du Département Santé au travail et environnement (DSTE). Les réponses des personnes ayant constaté des cas de burnout dans le cadre de leur pratique clinique et qui ont participé à l'enquête sont ainsi résumées :

- Environ 35% des participant·e·s à l'enquête ont reporté qu'il leur était déjà arrivé de suspecter un burnout mais de poser un autre diagnostic. La raison la plus souvent évoquée est l'absence de consensus sur la définition et les critères diagnostiques du burnout.
- Pour la prise en charge de leurs patient·e·s, la plupart des participant·e·s disent prescrire un certificat médical d'arrêt de travail, référer leur patient·e à un·e psychiatre ou un·e psychologue et effectuer un suivi rapproché à leur consultation.
- Plus de 88% des participant·e·s à l'enquête trouvent qu'il serait intéressant pour leur pratique clinique d'y intégrer un outil de détection standardisé du burnout.

Pour faire suite à ces résultats, le DSTE a pris la décision de faire tester un outil de détection précoce au burnout déjà existant à ses médecins. Conçu et utilisé en Belgique, il permet de guider la consultation, identifier les symptômes typiques du burnout et évaluer le lien avec le travail. Les usager·ère·s donneront ensuite leur avis sur l'utilisation et l'utilité de cet outil dans leur pratique clinique.

Au DDP par contre, cet outil belge a déjà été testé et jugé inadapté au contexte car trop chronophage. Il a été décidé de créer un nouvel outil sous forme d'un pense-bête qui corresponde mieux aux besoins du département.

PREMIER SYMPOSIUM ROMAND SUR L'ÉQUITÉ DES SOINS



250
PARTICIPANT·E·S

**Mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Département
Vulnérabilités et médecine sociale (DVMS) d'Unisanté a organisé le 21 juin 2019,
un symposium axé sur la question de «l'asile aujourd'hui».**

Le système de santé suisse garanti-il un accès à toutes et tous ? Sommes-nous équitables dans les soins ? Qu'en est-il des personnes issues de la migration ? L'Office fédérale de la santé publique a décidé d'aborder cette thématique au travers d'un axe spécifique sur l'intégration de la population migrante dans notre système de santé et a mandaté Unisanté pour stimuler la discussion et renforcer l'enseignement sur la notion d'équité des soins, à un niveau Romand.

Dans ce cadre, Unisanté a organisé le premier symposium romand sur l'équité des soins. La thématique choisie était l'asile; un choix notamment déterminé par l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'asile en mars 2019.

Des conférences d'acteur·trice·s provenant d'horizons professionnels divers ont d'abord permis d'alimenter la réflexion au travers de différents regards sur la question de l'accès aux soins pour les personnes issues de la migration forcée. Six ateliers ont ensuite été proposés aux participant·e·s. Différents sujets ont été abordés tels que les enfants, la santé mentale ou l'hébergement.

La chaîne locale Vaud-Fribourg «La Télé» y a réalisé un reportage qui a été diffusé de manière régulière durant plusieurs semaines. Vulgariser et rendre visible cette thématique au travers des médias permet de sensibiliser la population et poser la problématique au niveau de la collectivité. Un article est également paru dans le Bulletin des médecins suisses.

L'organisation d'une telle journée a permis d'offrir un espace d'échanges, de tisser des liens et d'élaborer des pistes de solutions communes à un niveau romand. Au vu du succès rencontré et de la forte demande des participant·e·s de maintenir un espace dédié à la notion d'équité des soins, un deuxième symposium va être mis en place, cette fois sur les défis rencontrés par la population LGBTI+.



MÉDECINE SOCIALE : UN SOUTIEN À LA RÉINSERTION DANS LA VIE ACTIVE

Dans le cadre du projet REVIAC (Réinsertion vie active), Unisanté assure un service de médecin-conseil qui permet aux assistantes et assistants sociaux (AS) de proposer les meilleures mesures aux bénéficiaires du revenu d'insertion (RI). Cet avis médical permet aussi de s'assurer qu'une décision administrative ne soit pas prononcée lorsqu'une mesure ne peut être effectuée pour des raisons médicales.

En 2017, les autorités cantonales ont souhaité mettre en place un dispositif de médecin-conseil du RI. Le dispositif est activé à la demande des AS, qui suivent les bénéficiaires du RI dans les Centres Sociaux Régionaux (CSR). Le médecin-conseil doit se prononcer sur la compatibilité des mesures ou les possibilités d'activité en regard d'une problématique de santé des bénéficiaires.

L'équipe de médecin-conseil regroupe des compétences de médecine générale, de psychiatrie et de médecine du travail. Cette multidisciplinarité permet d'apporter une expertise pour les situations complexes.

Depuis l'été 2019, les activités de REVIAC s'articulent autour de trois prestations :

- Le bilan de santé se fait sur demande de l'AS avec le bénéficiaire. À l'issue de la rencontre, un rapport est établi sur les possibilités d'effectuer les mesures proposées par l'AS.
- Les rencontres tripartites entre le bénéficiaire, l'AS et le ou la psychiatre doivent répondre aux problématiques de santé mentale, en amont d'un éventuel bilan. Les adaptations de mesures sont ainsi discutées directement avec les personnes concernées. Les problématiques de santé mentale étant parfois mal acceptées, la présence du ou de la psychiatre peut faciliter une entrée en soins lorsque cela est nécessaire, en dehors d'un lieu de soins.

- Les études de cas sur dossiers sont proposées aux AS en présence du ou de la médecin généraliste et du ou de la psychiatre. Elles permettent de mieux cibler les cas qui doivent être vus pour un bilan. Sur demande, les médecins se rendent dans les CSR pour évaluer plusieurs situations du bénéficiaire. Ces échanges permettent d'apporter des solutions rapides pour les situations chroniques.



16

bilans de santé

45

rencontres tripartites

6

études de cas
sur dossier en 2019

SOUTIEN AUX COMMUNES VAUDOISES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE



11

communes vaudoises
labellisées «en santé»

6

domaines d'action : politique
communale, offres de loisirs, famille
et solidarité, école, santé au travail
et espaces publics «Environnements
favorables à la santé»

un répertoire de

54

mesures prônant des environnements
favorables à la santé

agir sur

4

facteurs de risque : alimentation,
activité physique, tabac, alcool

Avec les projets «Commune en santé» et «Environnements favorables à la santé», le Département Promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Unisanté soutient activement les communes qui s'engagent à améliorer la qualité de vie de la population.

Lancés respectivement en 2010 par Promotion Santé Valais et en 2016 par Promotion Santé Vaud, les projets «Commune en santé» et «Environnements favorables à la santé» continuent leurs actions de promotion de la santé et prévention. Ces projets visent à développer et renforcer les interventions soutenues ou mises en œuvre par les communes vaudoises. Il s'agit de construire avec les collectivités locales les cadres leur permettant de déployer les actions et faciliter leur engagement en faveur de la promotion de la santé des habitant·e·s.

En 2019, onze communes vaudoises sont labellisées «en santé» et sept autres sont en cours de labellisation. Simple et gratuit, le label «Commune en santé» analyse et valorise les initiatives de promotion de la santé mises en place dans les communes vaudoises; ces dernières sont alors conseillées pour agir davantage en faveur de la santé de la population.

De son côté, le projet «Environnements favorables à la santé» propose plus de 50 mesures favorables à la santé. Chaque mois, son site internet est consulté par plus de 800 utilisateur·trice·s. L'ensemble des mesures présentées visent à créer des conditions cadres favorables à la santé et se concentrent notamment sur les environnements agissant sur les quatre facteurs d'influence des maladies non transmissibles (MNT) : activité physique, alimentation, tabac et alcool.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : LE CORPS MÉDICAL S'ENGAGE



Entre juin et décembre
2019

70

bénéficiaires de
la prestation avec un
âge moyen de 50 ans

80

consultations

50

appels de suivi

40

médecins
prescripteur·trice·s

Le projet Pas à Pas+ (PAP+) continue à diffuser son message de promotion de l'activité physique et un soutien concret aux professionnel·le·s de santé et du social dans la prise en charge de leurs patient·e·s. Initié en 2015 dans le cadre du programme cantonal de «Ca marche ! Bouger plus, manger mieux» en collaboration avec les Espaces Prévention et le Programme cantonal diabète, le projet continue aujourd'hui au travers du Département Promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Unisanté.

En Suisse, un·e adulte sur quatre manque d'activité physique. Or, les bénéfices d'une activité physique régulière pour la santé sont indéniables. Il existe une relation dose-réponse entre la quantité totale d'activité physique, la morbidité et la mortalité prématurée liée aux maladies chroniques. Actuellement, aucune autre intervention ou traitement n'offre de bénéfices aussi larges pour la santé que l'activité physique pratiquée régulièrement.

Le projet PAP+ a pour objectif d'augmenter le niveau d'activité physique de la population adulte vaudoise sédentaire atteinte ou à risque de maladies chroniques. Il vise également à encourager et soutenir les professionnel·le·s de santé et du social en leur permettant de confier le conseil et le suivi en activité physique aux professionnel·le·s en activité physique adaptée de PAP+. Une solution «clé en main» gratuite pour le ou la patient·e car financée par Promotion Santé Suisse.

En s'appuyant sur les techniques de l'entretien motivationnel, les professionnel·le·s accompagnent individuellement les bénéficiaires pendant 3 à 6 mois et proposent les actions suivantes :

- Conseil et information (outils et techniques pour un mode de vie actif)
- Évaluation de la condition physique
- Planification d'un programme d'activité physique adaptée
- Accompagnement dans la pratique d'une activité physique
- Orientation vers des prestataires d'activités physiques encadrées

En 2019, un site internet dédié a été lancé. Il offre notamment la possibilité aux médecins et professionnel·le·s de la santé et du social d'adresser un·e patient·e en ligne directement depuis ce site sécurisé.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES CABINETS DE MÉDECINE DE FAMILLE DANS LE CANTON DE VAUD

Le Département Médecine de famille (DMF) d'Unisanté, mandaté par la Direction générale de la santé du canton de Vaud, travaille depuis 2015 au développement d'un nouveau modèle d'organisation des cabinets de médecine de famille, le projet pilote MOCCA. En 2019, ce nouveau modèle a commencé à être testé sur le terrain.



Considérée comme le cœur du système de santé, la médecine de famille suisse doit faire face à d'importants défis d'organisation et de fonctionnement, du fait de l'augmentation de la fréquence des maladies chroniques, des patient·e·s dits «complexes» et de la volonté de les maintenir à domicile. Or, l'organisation actuelle des cabinets n'est pas adaptée pour faire face sereinement à cette pression.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet Modèle de coordination dans les cabinets (MOCCA). Ce modèle repose sur l'introduction d'un·e infirmier·ère dans les cabinets (nommée infirmier·ère de soins primaires), principalement pour des activités de coordination des soins pour les patient·e·s complexes, de réponse aux urgences et de prévention-promotion de la santé.

En 2019, ce nouveau modèle a commencé à être testé sur le terrain dans quatre cabinets vaudois de différents types (taille du cabinet, taille de l'agglomération et type de patientèle). L'inclusion de cinq autres cabinets est prévue en 2020. Une évaluation approfondie, quantitative et qualitative, du projet accompagne cette phase pilote. Elle permettra d'envisager la pérennisation et l'extension du projet à l'issue de sa phase pilote, à l'horizon de 2022.

DES COLLABORATIONS INTERPROFESSIONNELLES MÉDECINS-PHARMACIEN·NE·S

Au Département des Policliniques (DDP) d'Unisanté, médecins et pharmacien·ne·s travaillent en collaboration pour la prise en charge des patient·e·s . Cette inter-professionnalité renforce la continuité et la sécurité de la médication.

L'approche interprofessionnelle médecins-pharmacien·ne·s est pratiquée autour de groupes de patient·e·s ou lors de la prise en charge d'un·e patient·e. Dans ce cas-là, le ou la pharmacien·ne peut recommander un traitement sans ordonnance et assurer le suivi de traitements prescrits par le médecin. Il peut faciliter la prise de décision du ou de la médecin sur la base de données objectives sur l'usage et la perception des thérapies par les patient·e·s. De son côté, le ou la médecin peut compter sur le ou la pharmacien·ne pour renforcer la continuité et la sécurité de la médication.

Pour assurer cet échange, différents «déclencheurs de communication» entre pharmacien·ne·s et médecins ont notamment été élaborés :

- Des colloques entre chef·fe·s de clinique et pharmacien·ne·s favorisent une discussion inter-professionnelle déterminant la place de médicaments dans la prise en charge des patient·e·s.

- Des cercles de qualité destinés aux médecins assistant·e·s abordent les aspects pratiques de la collaboration sur la base d'un cas clinique.
- Des cercles de qualité médecins-pharmacien·ne·s comparent les statistiques de prescription des médecins d'Unisanté aux recommandations de pratique clinique, afin d'établir un consensus commun de prescription.



15 ANS DE SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

En 2019, les premières personnes entrées dans la cohorte Lc65+ (Lausanne cohorte 65+) sont suivies depuis 15 ans. Cette étude d'envergure est menée par le Département Épidémiologie et systèmes de santé (DESS), avec le soutien de la Direction générale de la santé de l'Etat de Vaud depuis 2004.

L'étude Lc65+ est consacrée à l'épidémiologie du vieillissement. Elle suit l'évolution de la santé de plus de 4'600 personnes qui, dès l'âge de 65 à 70 ans, ont été interrogées annuellement par questionnaire. Pour obtenir des mesures objectives, les participant·e·s passent également, tous les trois ans, un entretien accompagné de tests de performance physique et cognitive à Unisanté.

Trois objectifs sont au centre des travaux :

- Mesurer la santé, les besoins et les attentes
- Examiner l'hypothèse d'une amélioration significative de la santé parmi les premières ou premiers représentant·e·s de la génération du baby-boom
- Mieux comprendre les phénomènes de fragilisation, pour certaines personnes, et de vieillissement en bonne santé, pour d'autres.

Depuis sa création, l'étude a enregistré plus de 12'000 entretiens et 40'000 questionnaires. Avec les données obtenues, des publications ont été consacrées à la santé, à la qualité de vie, à la connaissance des médicaments, ou encore à l'opinion de la population âgée sur les options de prise en charge médico-sociale.

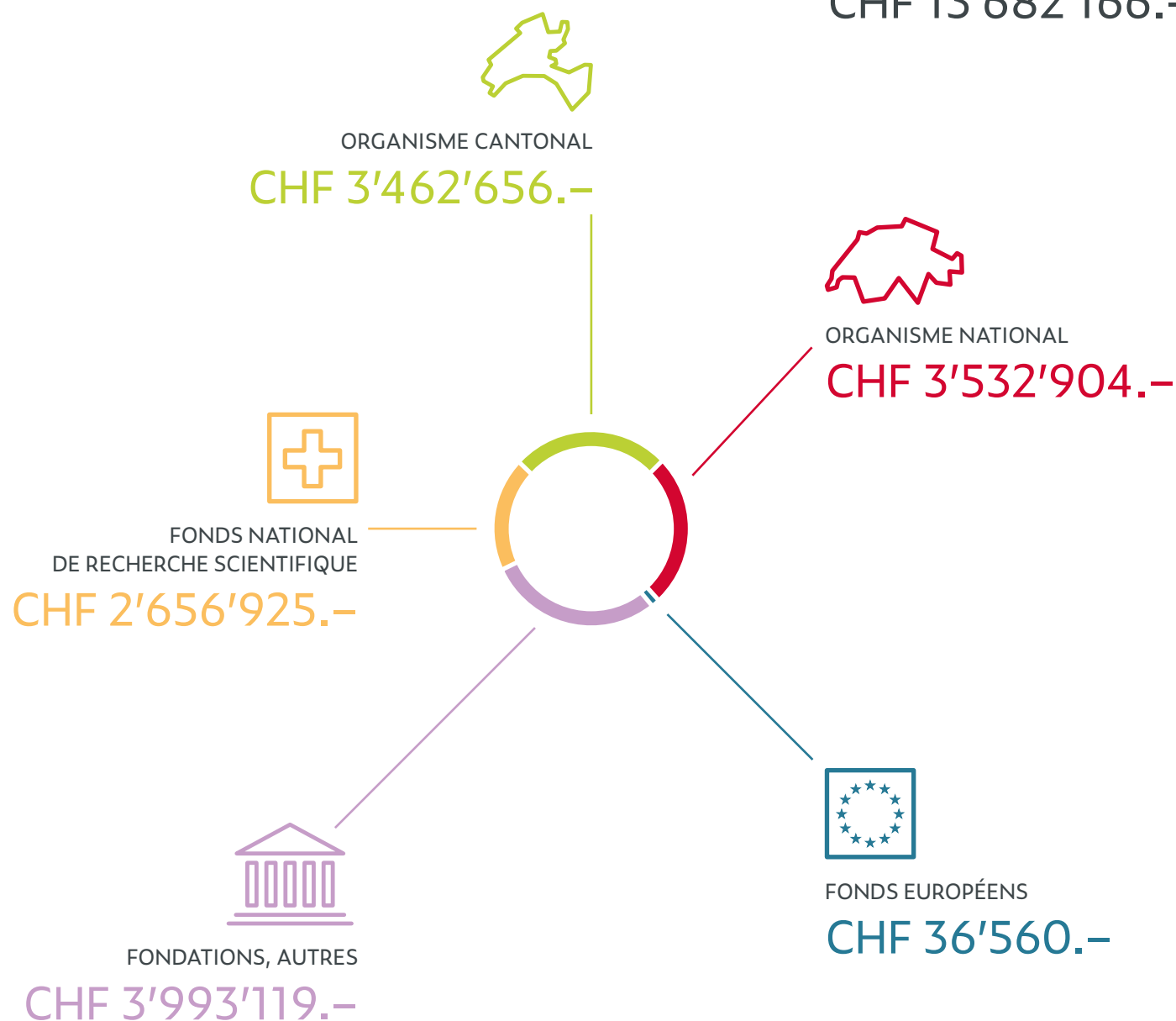


12'000
entretiens

40'000
questionnaires

TOTAL DE FONDS OBTENUS

CHF 13'682'166.-





NOMBRE DE PUBLICATIONS

412

PUBLICATIONS POUR
L'ANNÉE 2019 DONT



284

REVUES
INTERNATIONALES



88

REVUES RÉGIONALES
ET NATIONALES



4

LIVRES,
CHAPITRES DE LIVRE



36

RAPPORTS, THÈSES
ET PAPIERS DE
CONFÉRENCES

COMMENT AMÉLIORER LA COORDINATION ET LA CONTINUITÉ DES SOINS AUX PATIENT·E·S CHRONIQUES EN SUISSE

En janvier 2019 a débuté un projet soutenu par le Fonds national suisse (FNS) qui vise à analyser le potentiel d'amélioration de la coordination des soins en Suisse et à proposer des modèles d'organisation et de financement des soins répondant aux besoins et aux préférences de la population.

L Le fédéralisme, les intérêts divergents des acteur·trice·s du système, le morcellement de l'information et la complexité des mécanismes de financement rendent l'intégration et la coordination des soins difficiles en Suisse; ce qui peut nuire à la qualité des soins, la pertinence des traitements, et renforcer la hausse des coûts des soins.

Le projet baptisé COCONUTS va formuler des propositions concrètes pour l'amélioration de la coordination des soins en Suisse:

- En mesurant la continuité des soins et son impact, via l'analyse de données administratives (assurances maladie, cohortes, enquêtes populationnelles)
- En étudiant les préférences de la population pour des nouveaux modèles d'organisation et de prise en charge permettant une meilleure coordination des soins (incluant par exemple la digitalisation du dossier du ou de la patient·e ou la mise en place de nouveaux mécanismes de financement) à l'aide de techniques d'enquête expérimentales
- En modélisant l'impact à long terme de ces nouveaux modèles, notamment sur les coûts des soins de santé.

Des solutions basées sur ces éléments seront présentées sous la forme d'un outil d'aide à la décision et de workshops destinés aux acteur·trice·s-clés du système afin de maximiser l'impact politique du projet.

Le projet est mené par un groupe de recherche pluridisciplinaire du Département Epidémiologie et systèmes de santé (DESS), du Département des Policliniques (DDP) et de la Faculté HEC de l'Université de Lausanne. Le FNS soutient ce projet dans le cadre du Programme national de recherche «Système de santé» (PNR 74) et lui a accordé un financement pour trois ans à hauteur de CHF 337'060.–

RÉORGANISER LA FORMATION MÉDICALE POSTGRADUÉE EN SUISSE ROMANDE

Dans le cadre d'un mandat de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS), Unisanté développe une organisation qui a pour but de réguler et répartir les ressources médicales et les places de formation entre les différents établissements formateurs. Elle devrait permettre d'orienter les médecins en formation en fonction des besoins médicaux grâce à du mentorat.

À ce jour, aucun moyen de régulation de la formation médicale postgraduée n'est en place en Suisse. La formation des spécialistes se base sur les besoins des établissements de formation plus que sur ceux de la population. L'orientation des médecins en formation vers les disciplines de premiers recours est insuffisante et certaines spécialités médicales sont surreprésentées dans le système de santé entraînant une augmentation des coûts. Afin d'inverser cette tendance, un système de gouvernance est nécessaire.

En 2018, le Département Médecine de famille (DMF) d'Unisanté a été mandaté par la CLASS – qui réunit des dirigeants cantonaux des affaires sanitaires – pour développer un outil de gouvernance sur le modèle du Coursus romand de médecine de famille. Naissait alors le projet baptisé REFORMER.

Tout d'abord, une trentaine d'acteur·trice·s-clés de la formation postgraduée en Suisse romande ont été invité·e·s à commenter et compléter ce modèle. Un groupe d'accompagnement composé de certain·e·s de ces acteur·trice·s-clés a

ensuite identifié les enjeux liés à la mise en place de cette nouvelle organisation. Ces deux étapes ont permis de décrire l'organisation d'une future institution romande de pilotage de la formation postgraduée. À terme, cette institution produira des indicateurs concernant la formation postgraduée et la démographie médicale. Elle comprendra un système d'information et déploiera des filières de formation postgraduée.



1'600 JOURS DE STAGES : DES SOIGNANT·E·S FORTEMENT IMPLIQUÉ·E·S DANS LA FORMATION

Unisanté offre de nombreuses opportunités de formation pratique. Ces stages permettent à de futurs professionnel·le·s à la fois de s'imprégner du domaine communautaire et des soins de première ligne, mais aussi d'être sensibilisé·e·s à différentes populations à besoins spécifiques.

En 2019, l'institution a offert 44 places de stage dans différents secteurs pour des étudiant·e·s HES en soins infirmiers (41), en filière sociale (2) ou en filière nutrition et diététique (1), ainsi qu'une place de stage pré-HES. Ces stages ont une durée de 6 à 8 semaines pour les filières soins et diététique, et de 5 mois pour la filière sociale. Au total, 1'600 jours de stages ont été donnés en 2019. Une équipe de 8 praticiennes formatrices et une coordinatrice accompagnent ces étudiant·e·s tout au long de leur stage, en collaboration avec les équipes cliniques.

8 infirmiers du CHUV en formation soins d'urgences (FSU) ont également été accueillis en 2019. Ils ont découvert notre institution durant leurs 5 jours de stages. La coordination et le suivi de ces stages a été confié à une praticienne formatrice.

Unisanté s'implique dans le programme de formation des infirmières praticiennes (IPS) de l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) en accueillant des étudiant·e·s de Master pour des stages en évaluation clinique (2-3 jours) et des stages d'immersion dans le domaine clinique (1 mois). En 2019, ceci a représenté environ 60 jours de stages. L'encadrement de ces stages est assuré par des infirmiers et infirmières de première ligne et des médecins d'Unisanté

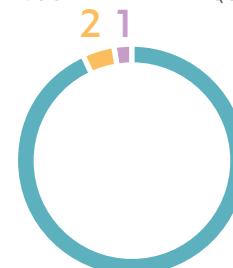
La Permanence du Flon assure la formation de 2 apprenties assistantes médicales, durant 3 ans. La première stagiaire a débuté en 2019 et la seconde a entamé sa dernière année. Elles sont encadrées par 2 coordinatrices des apprenti·e·s qui les accompagnent jusqu'à l'obtention du CFC.



44

PLACES DE STAGE
DANS DIFFÉRENTS
SECTEURS POUR
DES ÉTUDIANT·E·S HES

EN FILIÈRE SOCIALE 2 EN FILIÈRE NUTRITION ET DIÉTÉTIQUE 1



EN SOINS
INFIRMIERS
41

■ Ressources humaines



Multisite, Unisanté trouve son siège à Lausanne. Plusieurs activités de soins, de prise en charge médicale, d'actions de prévention de la santé, de recherche et d'enseignement s'étendent sur l'ensemble du canton de Vaud. A Lausanne, Unisanté se répartit le long des lignes du métro.



La carte résume notre périmètre d'intervention auprès de la population vaudoise.

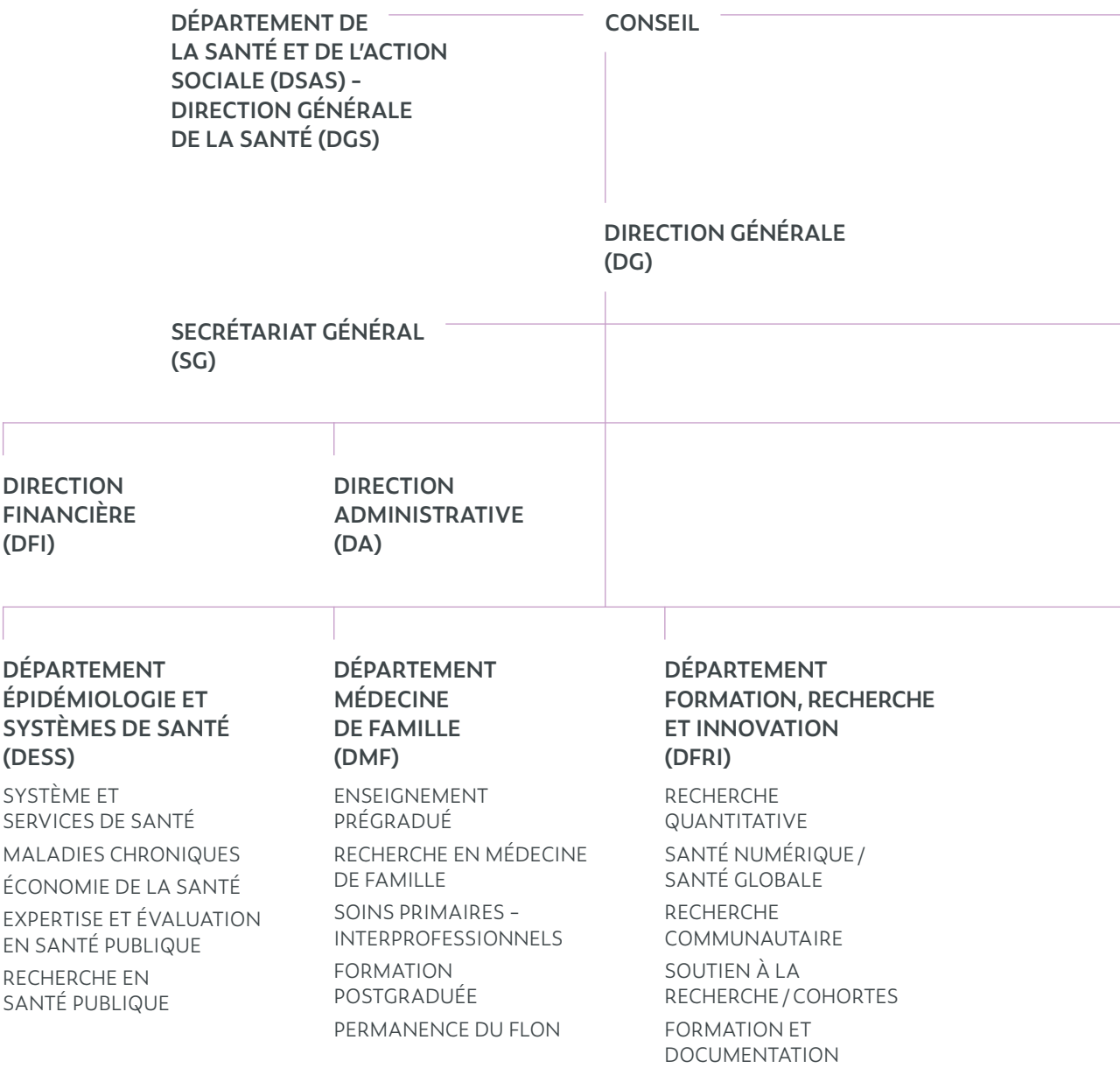
- BIO 1** ROUTE DE LA CORNICHE 2
1066 EPALINGES
- BIO 2** ROUTE DE LA CORNICHE 10
1066 EPALINGES
- BE 52** ROUTE DE BERNE 52
1010 LAUSANNE
- BY 54** AV. DE BETHUSY 54
1012 LAUSANNE
- BU 19** RUE DU BUGNON 19
1011 LAUSANNE

- BU 44** RUE DU BUGNON 44
1011 LAUSANNE
- PM 23** RUE PRÉ-DU-MARCHÉ 23
1004 LAUSANNE
- FLON** VOIE DU CHARIOT 4
1003 LAUSANNE
- P 12** AV. DE PROVENCE 12
1007 LAUSANNE
- VL 11** AV. DE VERDEIL 11
1005 LAUSANNE

- DORIGNY** ACCUEIL SANTÉ - ANTHROPOLE
QUARTIER UNIL-DORIGNY
1015 LAUSANNE
- POINT SANTÉ - DS 172 / STATION 4
EPFL RINF DSPS
1015 LAUSANNE
- LA MANUFACTURE
RUE DU GRAND-PRÉ 5
1000 LAUSANNE MALLEY 16

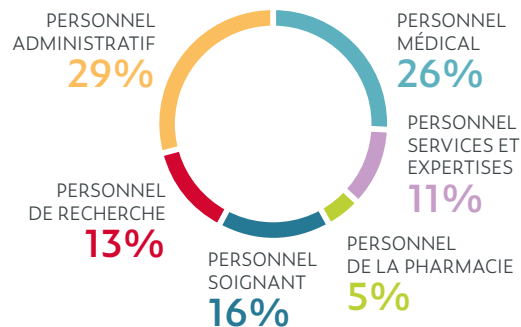
ORGANIGRAMME

Mis en vigueur au 1^{er} janvier 2019

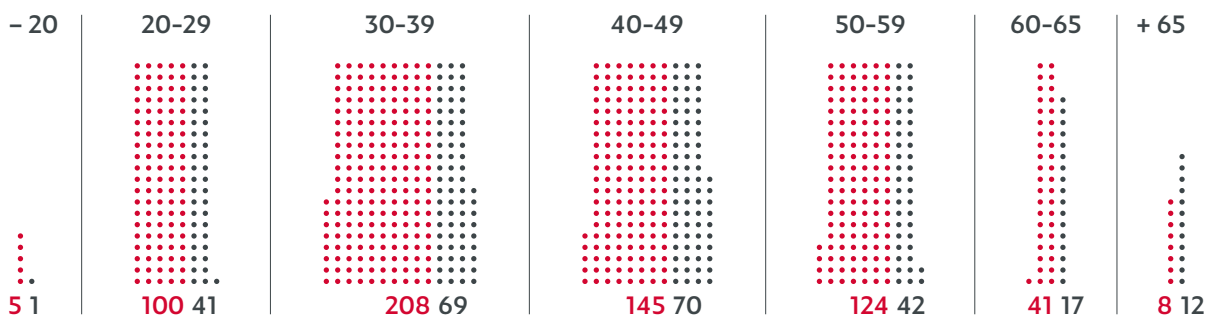




UNISANTÉ EN QUELQUES CHIFFRES



DISTRIBUTION DES ÂGES



MESURES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

Unisanté est une institution engagée pour la mixité professionnelle et la promotion des carrières féminines. Des mesures concrètes ont été prises avec l'ambition de donner à chacune et à chacun l'opportunité de progresser en termes de carrière et de parvenir à concilier activité professionnelle et vie privée.

L'égalité salariale est une revendication essentielle et une évidence pour notre institution. En 2017 déjà, une enquête interne réalisée avec un outil développé pour le Bureau fédéral de l'égalité avait démontré que le principe d'égalité salariale au sens strict entre les femmes et les hommes est respecté au sein de l'institution.

D'autres mesures ont été prises en 2019 visant, par exemple, à réduire les écarts salariaux externes, en valorisant lors de la fixation du salaire des personnes nouvellement engagées, les années consacrées à l'éducation des enfants. Aussi, pour faciliter les carrières féminines et la prise de responsabilités, tous les postes prévus à 100% sont mis au concours à un taux d'activité compris entre 80 et 100% et les postes à 100% sont ouverts au jobsharing.

L'institution a pris des dispositions visant à faciliter la conciliation entre les activités professionnelles et la sphère privée. L'organisation du temps de travail est flexible, le temps partiel est très accessible et le recours au télétravail ou à l'annualisation du temps de travail sont possibles.

En 2019 aussi, l'institution a organisé des ateliers de sensibilisation à la thématique de la mixité en entreprise et un module de formation axée sur le développement d'une carrière professionnelle a été proposé aux collaboratrices.

Convaincue que les femmes tiennent une place importante dans le monde du travail, la direction d'Unisanté prend à cœur une démarche qu'elle estime favorable au bien-être de l'ensemble de son personnel et, par conséquent, au bon développement de l'institution elle-même.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE)

Le Dr Jérôme Berger

a été nommé Maître
d'enseignement et de recherche
au 1^{er} novembre 2019.

La Dre Carole Clair

a été nommée professeure associée
au 1^{er} août 2019.

PROMOTIONS INSTITUTIONNELLES

Mme Heidi Abelairas

a été promue coordinatrice
socio-médicale
au 1^{er} août 2019.

Mme Céline Braconnier

a été promue répondante
administrative
au 1^{er} octobre 2019.

M. Ivan Bauer

a été promu HR Data manager
au 1^{er} février 2019.

Le Dr Jean-Luc Bulliard

a été promu co-chef du
secteur Maladies chroniques
au 1^{er} septembre 2019.

Le Dr Alexandre Beguelin

a été promu chef de clinique
au 1^{er} mars 2019.

Mme Stéphanie Martin Caretti

a été promue responsable
du bureau qualité
au 1^{er} janvier 2019.

La Dre Christine Besse

a été promue médecin agréée
au 1^{er} octobre 2019.

La Dre Peggy Chagnon-Krief

a été promue médecin adjointe
au 1^{er} mars 2019.

Mme Laurence Blet Kerboas

a été promue coordinatrice
administrative
au 1^{er} décembre 2019.

Le Dr Robin Chenal

a été promu chef de clinique
au 1^{er} décembre 2019.

Le Dr Bastien Chiarini

a été promu médecin agréé
au 1^{er} janvier 2019.

Mme Fiona Dragesco

a été promue chargée de projet en
promotion de la santé et de prévention
au 1^{er} juin 2019.

Mme Débora Daniela Figueiredo Alves

a été promue secrétaire d'unité
au 1^{er} novembre 2019.

Le Dr Thibaut Gaillard

a été promu chef de clinique adjoint
au 1^{er} mai 2019.

Le Dr Alexandre Gouveia

a été promu chef de clinique
au 1^{er} décembre 2019.

La Dre Rebecca Gray

a été promue cheffe de clinique
au 1^{er} août 2019.

Mme Céline Jonneret

a été promue coordinatrice
administrative
au 1^{er} mars 2019.

Le Dr Luc Ka Sing Ho

a été promu chef de clinique
au 1^{er} mai 2019.

La Dre Joana Le Boudec

a été promue cheffe de clinique
au 1^{er} mai 2019.

Le Dr Daniel Mejia

a été promu responsable
médical CEMAC
au 1^{er} novembre 2019.

M. Deyan Poffet

a été promu responsable
de l'unité hygiène du travail
et de l'environnement
au 1^{er} novembre 2019.

Mme Lysiane Rochat

a été promue chargée de projet facteurs
humains et promotion de la santé
au 1^{er} juin 2019.

Mme Sanda Samitca

a été promue responsable
de recherche au 1^{er} février 2019.

Mme Valérie Schorderet Stolz

a été promue agente qualité
au 1^{er} août 2019.

Mme Joëlle Schwarz

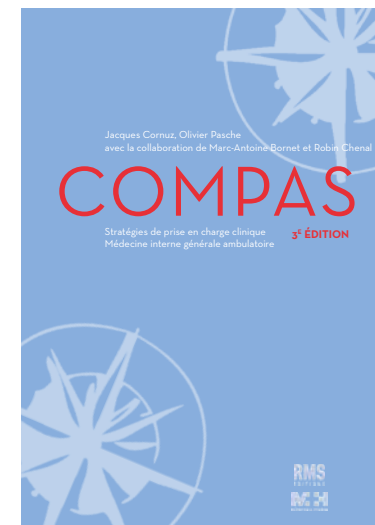
a été promue responsable
d'unité médecine et genre
au 1^{er} avril 2019.

La Dre Laurence Seematter

a été promue médecin agréée
au 1^{er} décembre 2019.

Mme Oriana Villa

a été promue responsable de l'unité
interventions communautaires
1^{er} février 2019.



Parution en 2019 de la 3^e édition
de l'ouvrage médical COMPAS dirigé
par Prof. Jacques Cornuz et Dr Olivier
Pasche avec la collaboration de
45 collaborateur·trice·s.

Activités



Durant l'année 2019, Unisanté a été sollicité à diverses occasions, tant par des organismes cantonaux et fédéraux que par des instances internationales.



CANTONAL

- Visite du Rectorat UNIL à la FBM
- Collège des chef·fe·s de services, CHUV
- Commission vaudoise «Promotion de la santé et lutte contre les addictions»



NATIONAL

- CLASS, Conférence latine des affaires sanitaires et sociales
- Société suisse de médecine interne générale
- Médecins de Famille et de l'Enfance – Suisse
- Bulletin des médecins suisses
- Journal suisse des internistes/généralistes
- Collège national des généralistes enseignants



INTERNATIONAL

- Centre OMS Vulnérabilité
- Congrès européen de santé publique
- Faculté de médecine – Université de Laval (Québec)
- Faculté de médecine – Université catholique de Louvain (Belgique)
- Ecole de santé publique – Université de Bordeaux
- Ecole de santé publique – Portugal

TOTAL DE CONTACTS-PATIENTS 2019

242'098

DMF : Département Médecine de famille
DDP : Département des Polycliniques
DPSP : Département Promotion de la santé et préventions
DSTE : Département Santé au travail et environnement
DVMS : Département Vulnérabilités et médecine sociale

PHARMACIE en nombre de clients
DDP 54'010

SOINS en nombre de clients
AMBULATOIRES 37'414
DDP
(y.c. podologie et la consultation EIM¹)

MÉDECIN-DENTISTE en nombre d'expertises
CONSEIL 20'645
DVMS

PERMANENCE en nombre de contacts
DU FLON 20'002
DMF

POLICLINIQUE DE en nombre de contacts
MÉDECINE GÉNÉRALE 18'155
DDP
(y.c. neurologie et dermatologie)

URGENCES en nombre de contacts
DDP 17'553
(y.c. neurologie urgente)

¹ Erreurs innées du métabolisme
² Spécialité (SPEC), non rattachées spécifiquement à un département
³ Consultation VIH-IST anonyme
⁴ Consultation de conseils en activité physique
⁵ Équipes mobile vulnérabilités
⁶ Professionnel-le-s du domaine santé-social (médecin, infirmier-ère, éducateur-trice, enseignant-e, etc.) qui contribuent à la diffusion des prestations de promotion de la santé et de prévention
⁷ Centre d'évaluation médicale d'aptitude à la conduite

SOINS
AUX MIGRANTS
DVMS en nombre de contacts
15'830

CONSULTATION
VISTA³
DVMS en nombre de tests
3'918

PRESTATIONS
DE PRÉVENTION
COLLECTIVES
DSTE en nombre de prestations
2'216

CONSULTATION
VACCINATION
ET VOYAGES
DDP en nombre de contacts
13'066

MULTIPLICATEURS⁴
DPSP en nombre de contacts
2'927

CONSULTATION
CHOLESTÉROL
ET STYLE DE VIE
DPSP en nombre de contacts
1'809
*(y.c. diététique,
tabacologie et FIT⁶)*

IMMUNOLOGIE ET
ALLERGOLOGIE
SPEC² en nombre de contacts
8'588

HÉMATOLOGIE
SPEC² en nombre de contacts
2'510

CEMAC⁷
DVMS en nombre de clients
1'641

PRESTATIONS
DE PRÉVENTION
INDIVIDUELLES
DSTE en nombre de prestations
4'462

ACTIVITÉS CLINIQUES
COMMUNAUTAIRES
DVMS en nombre de contacts
2'502
*(y.c. coordination socio-
médicale et EmvS⁵)*

PSYCHIATRIE
DE LIAISON
DDP en nombre de contacts
1'138

INSTITUTIONS ET
COLLECTIVITÉS
DPSP en nombre de contacts
4'175

POLICLINIQUE CAMPUS
DDP en nombre de contacts
2'416
*(y.c. Accueil santé UNIL
et Point Santé EPFL)*
2'207 1'222

PUBLICS
SPÉCIFIQUES
DPSP en nombre de contacts
546

BÉNÉFICIAIRES
- GROUPES
DPSP en nombre de contacts
4'046

BÉNÉFICIAIRES
- INDIVIDUELS
DPSP en nombre de contacts
2'335

EXPERTISES
MÉDICALES
DVMS en nombre d'expertises :
194

DES ÉVÉNEMENTS POUR PARFAIRE LES CONNAISSANCES MUTUELLES

Les symposiums et autres congrès organisés par Unisanté favorisent le partage de connaissances pratiques et scientifiques. Basés sur les dernières avancées médicales, sociales et économiques, ils contribuent au développement des savoirs en matière de médecine générale et de santé publique.

L'institution a organisé en 2019 une vingtaine d'événements internationaux, nationaux et cantonaux, qui ont abordé des thématiques aussi variées que la santé au travail,

la médication, la communication des résultats de recherche, la littératie en santé, les soins centrés sur le ou la patient·e, la décision partagée en médecine générale ou encore la prévention.

ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX



7

symposiums, rencontres
et séminaires internationaux
auxquels ont participé environ

450

personnes

ÉVÉNEMENTS NATIONAUX



6

congrès, symposiums et ateliers ont
été organisés au niveau national.
Ils ont touché un peu plus de

300

personnes

ÉVÉNEMENTS CANTONAUX ET INTERNES



8

événements ont été organisés au niveau
du canton, dont deux furent réservés à
l'interne. Ils ont touché près de

470

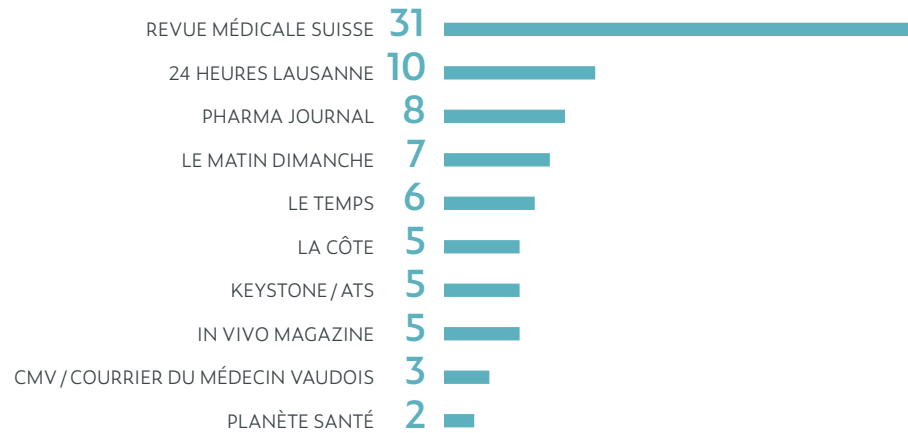
personnes



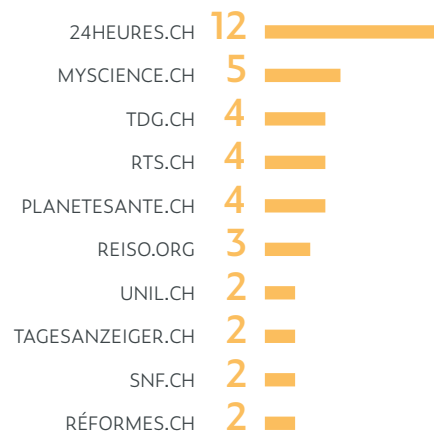
207

mentions ou citations
d'Unisanté dans
les médias en 2019

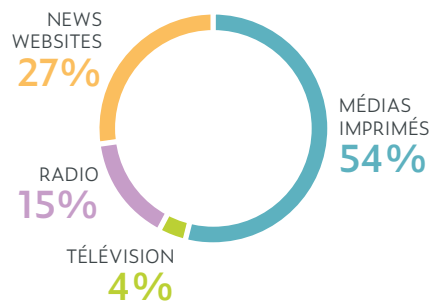
TOP 10 MÉDIAS IMPRIMÉS



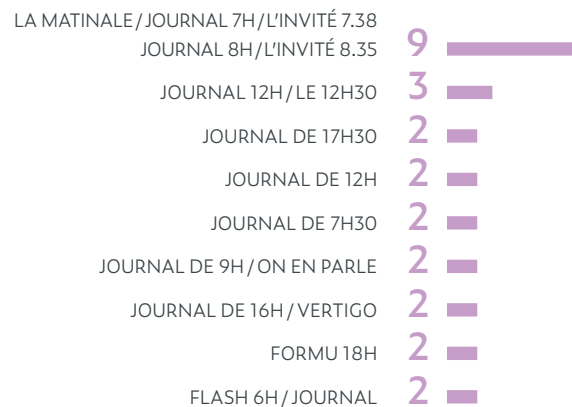
TOP 10 NEWS WEBSITES



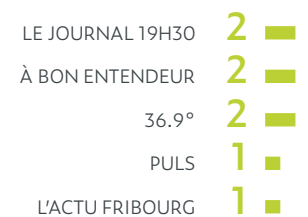
RÉPARTITION PAR CANAL



TOP 10 RADIO



TOP 5 TÉLÉVISION



Comptes



ACTIFS

2019

2018

	CHF	%	CHF	%
LIQUIDITÉS	12'553'910	31.2	6'016'380	33.8
DÉBITEURS	9'030'937	22.4	2'300'392	12.9
TITRES	2'175'935	5.4	1'954'449	11.0
STOCKS	730'200	1.8	679'560	3.8
ACTIFS DE RÉGULARISATION	5'434'545	13.5	6'361'725	35.7
IMMOBILISATIONS NETTES	10'360'148	25.7	496'421	2.8
TOTAL	40'285'675	100.0	17'808'926	100.0

PASSIFS

2019

2018

	CHF	%	CHF	%
FOURNISSEURS	6'052'179	15.0	4'687'138	26.32
CRÉANCIERS	1'908'626	4.7	133'944	0.75
PASSIFS DE RÉGULARISATION	1'891'173	4.7	557'497	3.13
PROVISIONS	4'417'570	11.0	5'359'258	30.09
DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊTS	7'015'500	17.4	-	-
FONDS ENGAGÉS	9'062'230	22.5	79'918	0.45
FONDS SCIENTIFIQUES LIBRES	3'963'490	9.8	2'533'764	14.23
FONDS REVALORISATION IMMEUBLE	1'025'633	2.5	-	-
FONDS DE RÉSERVE DE LA DIRECTION	192'812	0.5	47'778	0.27
CAPITAL ET RÉSERVE	1'000'000	2.5	1'000'000	5.62
FONDS DE DÉVELOPPEMENT	3'409'629	8.5	3'766'672	21.15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	346'832	0.9	-357'043	-2.00
TOTAL	40'285'675	100.0	17'808'926	100.0

CHARGES	2019	2018	
	EXPLOITATION	RECHERCHE	CHF
SALAIRES	47'923'782	6'594'039	34'559'597
SALAIRES PERSONNEL RECHERCHE	-	-	2'463'615
CHARGES SOCIALES	10'505'636	1'417'472	7'325'386
SALAIRES EXTERNES ET INTÉRIMAIRES	886'929	101'304	1'390'475
AUTRES FRAIS DU PERSONNEL	1'604'494	77'481	751'013
MATÉRIEL MÉDICAL D'EXPLOITATION	27'732'296	118'283	22'234'670
STÉRILISATION, BLANCHISSERIE ET AUTRES CHARGES MÉNAGÈRES	929'917	3	1'067'810
ENTRETIEN ET RÉPARATION DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS	295'359	4'986	328'831
ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET LOYERS	5'550'764	44'709	3'502'317
AMORTISSEMENTS	246'167	-	224'334
ÉNERGIE	238'173	-	307'531
FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION	2'095'252	708'668	1'422'492
ASSURANCES ET AUTRES CHARGES	6'646'556	2'881'013	3'724'450
AUTRES CHARGES LIÉES À LA RECHERCHE	-	-	1 202 061.51
ATTRIBUTIONS AUX FONDS	2'118'7591	14'007'592	3'692'108
TOTAL	106' 774'085	25'955'548	84'196'691

PRODUITS

2019

2018

	EXPLOITATION	RECHERCHE	CHF
RAPPORTS MÉDICAUX ET EXPERTISES	6'409'143	416'348	4'894'187
MÉDICAMENTS, VACCINS ET AUTRES PRESTATIONS MÉDICALES	34'248'715	100	31'307'017
PRESTATIONS DES SERVICES SPÉCIALISÉS	2'049'807	-	2'690'266
REVENUS DES CONSULTATIONS	6'493'279	-	6'601'554
REFACTURATION DE PERSONNEL	3'766'296	287'231	3'555'004
MANDATS, PRESTATIONS DIVERSES ET AUTRES PRODUITS	2'915'343	10'537'898	2'018'984
PRODUITS DESTINÉS À LA RECHERCHE	-	1'695'849	3'692'108
UTILISATION DES FONDS DE RECHERCHE	-	11'945'443	3'665'676
PERTES SUR DÉBITEURS	-87'913	-17	-1'32'238
VARIATION DE LA PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	46'471	-	116'831
RÉCUPÉRATION DES CRÉANCES AMORTIES, FRAIS ET INTÉRÊTS	42'035	-	58'408
SUBVENTIONS	51'468'721	1'018'655	25'750'131
TOTAL	107'351'896	25'901'506	84'217'927
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	523'769		-357'043

CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION

HORS EXPLOITATION	2019	2018	
	EXPLOITATION	RECHERCHE	CHF
PRODUITS DES TITRES ET INTÉRÊTS	59'745	-	60'187
PLUS ET MOINS-VALUE SUR TITRES	196'573	-	-145'699
CHARGES DES TITRES	-6'729	-	-4'311
CHARGES D'INTÉRÊTS	-46'580		
VARIATION DE PROVISIONS	-447'002	30'744	-442'980
PRODUITS ET CHARGES UNIQUES OU HORS PÉRIODE	13'015	23'298	51'083
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	103'441
TOTAL	-230'979	54'042	- 378'278
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	346 832		- 357' 043



MAZARS SA
World Trade Center
Avenue de Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Téléphone +41 21 310 49 49
Téléfax +41 21 310 49 99
CHE.116.331.176 TVA
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de la Policlinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Policlinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le mouvement des fonds, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements de la Policlinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne, incombe au Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux règlements de la Policlinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

Franck Pauod
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Sébastien Gianelli
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 21 avril 2020



BERNE DELEHONT FRIBOURG GENEVE LAUSANNE NEUCHÂTEL SION ZÜRICH





Healthmark

Unisanté est certifiée selon la norme
ISO 9001:2015/Healthmark.
www.iso.org
www.sgs.ch



S'engager dans la formation, c'est investir
dans l'avenir. Les apprentis et les apprenties
d'aujourd'hui sont les professionnels de demain.
Les entreprises qui les forment aujourd'hui pourront
bénéficier demain d'une relève de qualité.



La Pharmacie de la PMU est accréditée selon la norme
ISAS QMS-Pharma 2010.



www.fsc.org

Imprimé sur papier FSC

Design :

Agence-NOW.ch

Photographies :

Francesca Palazzi

Gettyimages

Rédaction :

Secteur communication (SECOM)

d'Unisanté

Unisanté

Rue du Bugnon 44

CH • 1011 Lausanne

T: +41 21 314 60 60

www.unisante.ch